



Comité Directeur

Compte rendu de réunion

<u>Objet de la réunion</u> Voir ordre du jour	<u>Date de rédaction</u> 10/02/2017
<u>Date / heure de début / durée</u> 14/01/2017 de 14h à 19h00 15/01/2017 de 9h00 à 12h00	<u>Rédactrice</u> Véronique CARDINEAU
<u>Lieu</u> Rungis	<u>Nom du fichier</u> Comité directeur_CR_14&15-01-2017
<u>Participants</u> Nguyen BAYLATRY ; Jean-Paul BOUDOUX ; Olivier COUMERT ; Paul DAL CORTIVO ; Thierry DELEGLISE ; Jérôme DESROZIERS ; Jean-Jacques GANGLOFF ; Stéphanie GIRON ; Jean-Pierre GUIRAUD ; Serge LECROART ; Alain LE GARREC ; Eric LEROUX ; Gérard MATHIAS (absent le dimanche) ; Claudine MESNY ; Isabelle MORTREUX ; Delphine PIZZINAT ; François POUILHE ; Pierre REYNAERT ; Viviane ROUCHON ; Claude SCHAFFRAN ; Jean-Paul SINANIAN ; Elise SOUCHET ; Eric VAQUIER Invités : Marc MASSE ; Véronique CARDINEAU	<u>Destinataires (A:)</u> Membres du Comité Directeur M. Marc MASSE
<u>Absents excusés :</u> Stéphane CROSNIER ; Geneviève KERCRET ; Johann PETIT	<u>Destinataires pour information (Cc:)</u> Ligues



Compte rendu

1 / Mot du président

Jean-Paul Sinanian accueille les membres du comité directeur et particulièrement les nouveaux élus, on enregistre dix départs ce qui signifie qu'il s'agit d'un vrai renouvellement.

Il dresse rapidement le bilan de la précédente mandature mais le constat est sans appel : les ressources financières et humaines de la FFB sont limitées.

Avec cette nouvelle équipe, le président souhaite travailler en pôles. Il voudrait que chaque membre du CD s'implique dans la totalité du projet : mettre le service fédéral au service du développement de la Fédération en s'appuyant des ligues et des comités départementaux. Il s'agit d'aider les clubs à se structurer, rajeunir, fidéliser et féminiser les effectifs. Avant tout, il souligne l'importance du sentiment d'appartenance à la FFB.

Les trois pôles définis sont : sportif, communication et formation.

Le président encourage les membres du CD à privilégier les appels téléphoniques plutôt que les mails lorsqu'une difficulté se fait ressentir afin d'éviter des incompréhensions. Les membres du bureau sont disponibles.

Pour les nouveaux élus, Jean-Paul Sinanian fait un rappel de notre structure avec deux entités : une à Vichy et une autre à Paris.

Il cite les salariés :

A Paris :

Marc Massé, DTN sous contrat avec le Ministère détaché auprès de la Fédération
Louis Edelin, moniteur fédéral (formation et accompagnement et coaching des sportifs)
Nathalie Conversano, chargée de communication

A Vichy, au siège social :

Véronique Cardineau, responsable administratif, poste à 80 %
Rose-Marie Iglésias, aide-comptable, poste à 90%
Marie Cornuel, secrétaire, 20h/semaine

2 / Présentation individuelle

Il est procédé à un tour de table afin que chacun puisse se présenter individuellement.

3 / Elections complémentaires pour la composition du bureau

Le président propose les candidats suivants et demande si d'autres personnes souhaitent se présenter :

Président adjoint : Jean-Pierre Guiraud
Secrétaire générale : Stéphanie Giron
Trésorière adjointe : Viviane Rouchon
Vice-président : Jérôme Desroziers
Vice-président : Pierre Reynaert
Vice-président : Eric Vaquier

Président adjoint : Jean-Pierre Guiraud : 22 pour – Jean-Paul Sinanian : 1 pour
Secrétaire générale : Stéphanie Giron : 23 pour



Trésorière adjointe : Viviane Rouchon : 23 pour
Vice-président : Jérôme Desroziers : 23 pour
Vice-président : Pierre Reynaert : 23 pour
Vice-président : Eric Vaquier : 23 pour

Les candidats sont tous élus aux postes pressentis.

4 / Election présidents des commissions

Le président propose les candidats suivants et demande si d'autres personnes souhaitent se présenter :

Commission de surveillance des opérations électorales : Jean-Pierre Guiraud

Commission médicale : Geneviève Kercret

Commission des juges et arbitres : Thierry Deleglise

Commission de discipline : Serge Lecroart

Commission d'appel : Geneviève Kercret

Commission de discipline pour les affaires de dopage : Serge Lecroart *

Commission d'appel pour les affaires de dopage : Geneviève Kercret *

Commission de la formation et de la jeunesse : Claude Schaffran

Commission sportive nationale carambole : Jean-Paul Boudoux

Commission sportive nationale billard américain : Delphine Pizzinat

Commission sportive nationale blackball : Eric Leroux

Commission sportive nationale snooker : Isabelle Mortreux

Commission administrative nationale : Claudine Mesny

Commission communication : Stéphanie Giron

Commission du développement et des clubs : Alain Le Garrec **

Commission systèmes d'information : Jérôme Desroziers

Sur 23 votants :

Commission de surveillance des opérations électorales :

Pour Jean-Pierre Guiraud : 23

Commission médicale :

Pour Geneviève Kercret : 23

Commission des juges et arbitres :

Pour Thierry Deleglise : 23

Commission de discipline :

Pour Serge Lecroart : 23

Commission d'appel :

Pour Geneviève Kercret : 23

Commission de discipline pour les affaires de dopage :

Pour Serge Lecroart : 22

Pour Geneviève Kercret : 1



Commission d'appel pour les affaires de dopage :
Pour Geneviève Kercret : 23

Commission de la formation et de la jeunesse :
Pour Claude Schaffran : 23

Commission sportive nationale carambole :
Pour Jean-Paul Boudoux : 23

Commission sportive nationale billard américain :
Pour Delphine Pizzinat : 23

Commission sportive nationale blackball :
Pour Eric Leroux : 23

Commission sportive nationale snooker :
Pour Isabelle Mortreux : 23

Commission administrative nationale :
Pour Claudine Mesny : 22
Blanc : 1

Commission communication :
Pour Stéphanie Giron : 23

Commission du développement et des clubs :
Pour Alain Le Garrec : 23

Commission systèmes d'information :
Pour Jérôme Desrozières : 23

Les candidats sont tous élus aux postes pressentis.

Jean-Paul Sinanian félicite les nouveaux présidents des commissions et leur demande de bien vouloir constituer leur commission et de faire parvenir les CV des bénévoles au secrétariat général (stephanie.giron@ffbillard.com). Un recensement sera fait et le CD validera les commissions par mail.

5 / Situation financière et suivi trimestriel / Réflexion sur le changement d'exercice comptable (année civile)

Olivier Coumert a fait parvenir à tous le fichier de suivi des dépenses et des recettes.

Il a rajouté une colonne afin de rappeler l'état au 1er trimestre de la saison passée afin d'avoir un moyen de comparaison plus juste.

Au niveau des réunions CD/AG, l'augmentation s'explique par le rajout de la réunion à Lyon début septembre.

Concernant le carambole, l'écart s'explique par le championnat du monde de Bordeaux et au blackball par la participation aux championnats du monde qui n'est organisé qu'une fois tous les deux ans.



Le trésorier précise que les abandons de frais sont imputés comptablement à chaque commission et qu'il faut donc en tenir compte. Il s'agit là d'une obligation fiscale.

Pour les réunions de comité directeur, pour des raisons pratiques, la FFB règle la facture globale de l'hôtel (hébergement et repas du samedi midi), les personnes qui souhaiteraient défiscaliser ces frais doivent se faire connaître auprès du secrétariat. Le secrétariat adressera un état des dépenses générées et le bénévole pourra faire don de cette même somme à la FFB.

Au niveau des recettes, concernant les licences, le montant est plus important du fait de l'augmentation du tarif mais la tendance est à la baisse.

Le trésorier invite chacun à bien vérifier les imputations puisque des erreurs peuvent se glisser. Il souhaiterait avoir des contacts fréquents avec les présidents des commissions sur le suivi de leur budget.

Une information est donnée sur le mécénat Clichy. Cette recette n'était pas inscrite dans le budget prévisionnel cette saison puisqu'au moment de la constitution du budget, les obligations réglementaires de ce cercle de jeu n'étaient pas connues.

Clichy versera sur cette année 2017 un total de 73 000 € qui seront répartis entre plusieurs joueurs, définis par eux-mêmes dans la convention, et la FFB pour 16 000 €.

Olivier Coumert évoque le projet de modifier l'exercice comptable pour le caler à l'année civile. Il s'agirait de préparer le budget en septembre et d'organiser l'Assemblée générale en décembre avec l'arrêté des comptes et le vote du budget. Une réflexion est à envisager sur ce sujet.

6 / Gestion des licences (E2I) et développement informatique gestion des sanctions disciplinaires et certificat médical

Gérard Mathias présente les statistiques, fichier qui a été réalisé en collaboration avec Claude Schaffran. Ils ont réalisé des graphiques qui permettent de mettre en évidence l'impact de la réforme territoriale sur la prise de licence. Toutes les ligues qui ont subi une modification de leur périmètre géographique enregistrent un retard de licence par rapport à la saison précédente.

Il faut réfléchir à la diffusion de ces documents statistiques : destinataires et fréquence de diffusion.

Concernant le certificat médical, il présente un diaporama sur la situation actuelle et sur les évolutions préconisées par le Ministère tout en soulignant que nous n'avons pas encore à disposition le questionnaire de santé qui doit être mis en place à partir de juillet.

Actuellement, la FFB applique la règle suivante : le certificat est à renouveler chaque saison pour les compétiteurs et pour les non-compétiteurs, il n'est exigé qu'à la première prise de licence.

La nouvelle réglementation (décrets du 24/08 et du 12/10/2016) est de présenter un certificat tous les 3 ans pour les compétiteurs, et la date de validité est laissée à l'appréciation des fédérations pour les non compétiteurs.

Pour tous les licenciés, la saison où ils n'ont pas de certificat à présenter, ils devront répondre à un questionnaire de santé.

Les demandes d'évolution pour notre prestataire doivent être transmises au plus tard début avril. Il s'agit de décider si on doit enregistrer sur la fiche licence le certificat médical et la prise en compte du questionnaire.



Il faudrait ensuite effectuer un contrôle par rapport aux engagements aux compétitions. Malheureusement, de nombreux modules différents sont utilisés au niveau national et régional.

Concernant les sanctions disciplinaires, E2I est en train de développer un module afin que le secrétariat puisse saisir les sanctions nationales et régionales.

Dans un premier temps, un mailing va être adressé aux ligues et comités départementaux afin de recenser les sanctions.

7 / Gouvernance / Présentation des pôles

Jean-Paul Sinanian explique le fonctionnement par pôles. Ces derniers ne sont pas chargés des affaires courantes mais en charge de développer la politique fédérale.

Le pôle sportif est en charge de l'harmonisation de la politique des quatre disciplines.

Le pôle formation est en charge de mettre en œuvre la structure de formation fédérale à l'aide des membres « formation » des commissions nationales de chaque discipline.

Le pôle communication est en charge de l'harmonisation de la communication fédérale (articles et résultats sur le site FFB pour chaque discipline, création d'affiche, etc.) à l'aide des membres « communication » des commissions nationales de chaque discipline.

Les pôles sont composés de membres du bureau, des présidents de commissions, des membres des commissions et des permanents ayant des compétences dans le domaine concerné.

Il s'agit de mutualiser et développer les moyens au service de la politique fédérale.

Chacun doit s'impliquer dans les prises de décisions.

Le président insiste sur le besoin d'avoir un référent dans chaque commission sportive plus spécialement chargé de ces thématiques. Il peut s'agir d'une personne ou bien de trois personnes différentes.

8 / Mise en place du service formation

Marc Massé retrace brièvement la situation actuelle avec les diplômés, les documents techniques et nos techniciens en charge de travailler sur les supports.

Louis Edelin consacre un mi-temps à la formation et la FFB fait appel ponctuellement à différents prestataires.

Deux qualifications fédérales sont délivrées : CFA et DFI. Des qualifications professionnelles existent mais ne sont pas encore mises en œuvre : DE JEPS et DES JEPS ainsi que des unités capitalisables complémentaires « carambole » ou « billards à poches » accrochées au BP JEPS APT.

La FFB délivre un label « club école de billard » à deux niveaux.

Il s'agit maintenant de renforcer le service formation notamment en mettant en cohérence l'architecture des diplômes et en conventionnant avec un CREPS pour la mise en œuvre.

Le DTN propose de signaler dans les statuts et règlement intérieur l'activité formation avec l'existence des diplômes et l'organisation des dispositifs de formation.

Il faudrait également créer une école nationale des cadres ou école nationale des formateurs.

Un troisième niveau de qualification fédérale : diplôme d'entraîneur-coordonateur fédéral doit être mis en place.



Cette qualification permettrait d'assurer les rôles de formateur fédéral, entraîneur collectif France, coordinateur de ligue en charge de l'ETR et du développement.

Le DTN a pris contact avec deux CREPS afin de signer une convention : CREPS de Vichy et d'Île de France. Il n'a pour l'instant pas de réponses concrètes.

Les membres du comité directeur pensent qu'il faudrait revaloriser le CFA. Concernant le DFI, nous enregistrons trop peu de candidats. L'écart entre les deux qualifications semble important.

9 / Projet de déménagement des bureaux à Vichy

Le président explique qu'il a chargé Véronique Cardineau de trouver de nouveaux locaux pour le siège social puisque celui occupé actuellement depuis près de 20 ans ne répond pas aux normes de sécurité. Il s'agit d'un appartement transformé en bureaux et il n'y a pas de système d'évacuation en cas d'incendie notamment.

De nouveaux locaux ont été trouvés à Bellerive sur Allier, à proximité de Vichy. Le loyer est équivalent. Il s'agit d'un bâtiment individuel de plain-pied. Le déménagement pourrait avoir lieu la deuxième quinzaine de juin puisqu'il faut libérer les locaux actuels au 30/06.

Claudine Mesny intervient pour signaler qu'il faut valider cette décision par une assemblée générale conformément à nos textes. Une AG sera organisée avec un vote par mail.

10 / Debriefing tables rondes – Résultat de l'enquête fédérale - Projet fédéral 2017/2020

➤ Bilan de l'olympiade :

Alain Le Garrec a rédigé le bilan de la mandature grâce à l'aide des différents présidents de commissions. Le document est validé par le comité directeur et sera diffusé prochainement.

Au niveau de la commission développement, il a fait appel à trois membres du comité directeur : Jean-Jacques Gangloff, François Pouilhe et Elise Souchet. Il s'agira dans un premier temps de mettre en place le réseau régional avec un référent qui devra subir une formation afin de déployer les actions répondant à la politique fédérale. Les outils de formation sont à créer.

➤ Enquête fédérale :

Claude Schaffran explique comment s'est déroulé le dépouillement des questions fermées puis ouvertes. Il s'agit d'un travail colossal et il explique que d'autres exploitations de ces données pourraient être faites mais il faudrait des ressources supplémentaires pour mener à bien cette tâche. Claude Schaffran montre la synthèse des résultats définitifs.

Il faut tout d'abord se féliciter du très fort taux de réponse qui est très satisfaisant et qui montre l'intérêt des différents acteurs du billard. Cela constitue un échantillon très représentatif.

Il ressort une forte demande pour la licence loisir. Le résultat de cette enquête est très riche en enseignements.

Les documents seront publiés sur le site.

Il s'agira ensuite de diffuser le plan de développement de la mandature puisque les résultats de cette enquête vont contribuer à élaborer le canevas.



➤ Tables rondes Joué-les-Tours :

Le président rappelle le travail qui a été réalisé à Joué-les-Tours qui a permis de définir les objectifs, les buts et les moyens pour chacun des pôles.

Voir le document « ateliers participatifs ».

Pour ne citer que les objectifs des différents pôles :

✓ Formation

Créer un modèle « école de billard » structuré

Développer des boîtes à outils pédagogiques standardisées et accessibles

Développer des liens avec l'école

✓ Communication

Mettre en avant et associer le billard à l'image de joueurs de haut niveau

Développer une identité forte basée sur nos valeurs

Développer la présence dans les médias

✓ Sportif

Développer des filières pour le haut niveau

Développer un catalogue d'offres de pratique spécifique à la pratique de loisir (sport santé / sport plaisir)

Créer un parcours pour tous les joueurs licenciés FFB

Marc Massé intervient pour rappeler le cadre partenarial avec l'Etat. Il définit notamment les notions d'agrément et de délégation.

Le Ministère des sports octroie à la FFB une subvention annuelle et met à disposition du personnel, en l'occurrence notre DTN Marc Massé.

Ces aides sont délivrées après présentation d'un projet fédéral de développement pour une olympiade (4 ans) et sont formalisées par une convention d'objectifs pluriannuelle avec un avenant pour chaque année.

Il cite le programme sport de l'Etat :

- Action 1 : La promotion du sport pour le plus grand nombre
- Action 2 : le développement du sport de haut niveau
- Action 3 : la prévention par le sport et la protection des sportifs
- Action 4 : la promotion des métiers du sport

Il faut donc orienter les actions fédérales par rapport aux demandes du Ministère.

➤ Statistiques

Une projection est faite sur la fin de saison d'après la prise de licence mensuelle. Les chiffres sont inquiétants.

Claude Schaffran présente un document excel qu'il a réalisé, il s'agit des fiches « ligues » avec un tableau de bord synthétique. Les données sont extraites du logiciel de gestion des licences.

Cette fiche permet à la ligue d'un simple coup d'œil d'avoir une vision globale sur ses effectifs et également une comparaison par rapport à la saison précédente. Il s'agit d'un outil de travail qui devrait leur permettre de cibler leurs actions.

On remarque également que de nombreuses données notamment les informations sur les dirigeants dans les fiches clubs manquent.



Les ligues doivent servir de relais, comme les comités départementaux lorsqu'ils existent, pour inciter les clubs à renseigner les données dans le logiciel.

11/ Questions diverses

Eric Leroux souhaiterait organiser un championnat de France pour les joueurs handicapés lors des championnats de France blackball en fin de saison.

Marc Massé précise que ce n'est pas de notre ressort mais plutôt de celui de la FFSA (Fédération Française du Sport Adapté) ou de la FFH (Fédération Française Handisport). Il s'agit de leur demander d'intégrer le sport billard dans leurs disciplines. Il va prendre contact avec eux.

Le secrétariat adressera à chacun des membres du comité les dates des prochaines réunions : comité directeur et AG.

Jean-Paul Sinanian clôt la réunion et remercie les participants.

Jean-Paul SINANIAN
Président FFB

Stéphanie GIRON
Secrétaire générale

* Concernant la présidence des commissions relatives aux affaires de dopage, il apparaît que les présidents et membres de ces deux commissions "discipline pour les affaires de dopage" et "appel pour les affaires de dopage" ne peuvent être élus au CD FFB, selon le décret de janvier 2016 : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031942135&categorieLien=id> :

Ne peuvent être membres d'un organe disciplinaire :

- le président de la fédération ;*
- les membres des instances dirigeantes de la fédération ;*
- les professionnels de santé siégeant au sein des instances dirigeantes de la fédération ;*
- les professionnels de santé chargés au sein de la fédération de coordonner les examens requis dans le cadre de la surveillance médicale particulière prévue à l'article L. 231-6 du code du sport ;*
- les professionnels de santé désignés par la fédération qui sont en charge du suivi médical des Equipes de France.*

Le CD doit donc procéder à un nouveau vote concernant les membres de ces deux commissions afin d'être en conformité avec ce décret.

** Alain Le Garrec a donné sa démission le 23/01/2017.



Relevé de décisions

DETAIL
Election des membres du bureau
Election des présidents des commissions
Validation bilan de la mandature
Validation déménagement siège social
Accord pour l'ajout d'une compétition nationale aux championnats de France Blackball pour les joueurs en situation de handicap